



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 13, n° 7, Septembre 2012
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.7174>

Mille & une perspectives sur les *Mille & Une Nuits*

Marie Daney de Marcillac

[À l'aube des Mille et Une Nuits : lectures comparatistes](#), sous la direction de
Christiane Chaulet Achour, Saint-Denis : Presses Universitaires de
Vincennes, coll. « Hors frontière », 2012, 166 p., EAN 9782842923402.



Pour citer cet article

Marie Daney de Marcillac, « Mille & une perspectives sur les *Mille & Une Nuits* », *Acta fabula*, vol. 13, n° 7, Notes de lecture, Septembre 2012, URL : <https://www.fabula.org/revue/document7174.php>, article mis en ligne le 02 Septembre 2012, consulté le 10 Août 2024, DOI : 10.58282/acta.7174

Mille & une perspectives sur les *Mille & Une Nuits*

Marie Daney de Marcillac

À *l'Aube des Mille et Une Nuits : lectures comparatistes*, ouvrage collectif dirigé par Christiane Chaulet Achour, regroupe un ensemble de lectures comparatistes des *Mille et Une Nuits*. Six auteurs, appartenant à une communauté de chercheurs en langue française, s'attachent à mettre en relation les études littéraires en France (études françaises, francophones et traduites) qui portent sur les *Mille et Une Nuits* ; l'influence de la traduction française des *Mille et Une Nuits*¹ par Antoine Galland au XVIII^e siècle sur la réception et les réécritures de l'œuvre constituant le nœud des différentes contributions. On retrouve ainsi la conception de la littérature comme lieu d'échanges entre les langues et les cultures chère aux comparatistes, mais dans la perspective particulière d'une circulation des textes en langue française.

Les auteurs croisent les objets d'études et les pratiques disciplinaires dans un recueil d'articles qui reste marqué par une grande variété. Dans l'ouvrage, coexistent des études précises de cas avec la construction de larges corpus de textes ; de même, on découvre un travail de comparaison des *Mille et Une Nuits* avec des œuvres antérieures, aux côtés d'études de la réception, de l'influence et des réécritures de la version française d'Antoine Galland sur les siècles postérieurs. Ce faisant, les différents articles qui s'attachent à l'étude du mythe en langue française des *Mille et Une Nuits* et/ou de Shéhérazade contribuent à repenser la notion même de mythe. L'ouvrage adopte sur plusieurs plans une perspective critique, en proposant non seulement des états des lieux de la recherche sur le devenir des *Mille et Une Nuits*, mais aussi la critique de certaines études des *Mille et Une Nuits*, voire de certaines de ses reprises littéraires.

Le corpus des œuvres étudiées se présente comme particulièrement ample par son inscription dans une vaste étendue temporelle et spatiale. L'ouvrage adopte une perspective chronologique, puisque le parcours proposé est globalement diachronique ; les textes qui gravitent autour des *Mille et Une Nuits* d'Antoine Galland s'inscrivent dans trois grands moments de l'histoire littéraire et des idées : l'Antiquité, les xviii^e et xix^e siècles et enfin les xx^e et xxi^e siècles, ces derniers étant envisagés sous l'angle du féminisme. Les contours géographiques du monde francophone concerné sont également conséquents puisque les textes se déploient à la fois dans une Europe élargie qui inclut la Russie et dans le monde arabe.

Dans son introduction, C. Chaulet Achour recense trois problématiques communes aux différents articles, chacun d'eux ayant eu pour contrainte de s'inscrire au moins dans deux de ces axes. En premier lieu, on l'a dit, un même intérêt est porté par les contributeurs à Antoine Galland, traducteur et auteur, ainsi qu'à sa capacité à avoir inscrit les *Nuits* dans le paysage francophone. Même l'article « *L'Âne d'or* et les *Mille et Une Nuits* » compare la version de Galland avec un texte largement antérieur à partir d'un rapprochement suggéré par ce dernier. En outre, on remarque une même focalisation sur le renouvellement de la narration chez des auteurs postérieurs à Galland, Apulée constituant à ce titre un précurseur de ce renouvellement. Enfin, la plupart des auteurs interrogent le statut de la sultane comme figure de la féminité.

C. Chaulet Achour prend également soin de dresser un état des lieux de la recherche des années 1980 à nos jours, marquée par un intérêt renouvelé pour les *Nuits* comme espace de création composé des contes et de leurs prolongements. L'ouvrage s'insère d'autant plus dans un paysage critique déjà balisé que les différents auteurs se présentent tous comme des spécialistes du sujet. Ajoutons qu'il s'agit du troisième ouvrage collectif² sur le sujet dirigé par C. Chaulet Achour, ce dernier ayant bénéficié de la collaboration et de l'expertise d'Aboudakr Chraïbi lors de l'atelier qui l'a rendu possible. C. Chaulet Achour revendique l'inscription dans une lignée ouverte par une communauté de chercheurs en langue française et prétend que chacun des articles apporte de manière individuelle de nouveaux éclairages sur le sujet, en offrant des prolongements quand l'œuvre a déjà été étudié ou en proposant des mises à jour nouvelles de dialogues inédits de textes avec les *Mille et Une Nuits*. Si l'on perçoit dès l'énonciation de leur projet, la richesse de chacune des contributions, on peut se demander quel est l'apport réel, sur le plan collectif, de ce nouvel ouvrage, dont le parti pris est original — déployer un questionnement autour de trois axes différents — mais problématique.

Dans l'Antiquité

Le premier article, intitulé « *L'Âne d'or* et les *Mille et Une Nuits* : des « histoires de bonnes femmes », constitue un cas particulier dans le recueil, et cela à plusieurs niveaux. Carole Boidin y compare en effet les *Mille et Une Nuits* à un texte qui lui est antérieur, l'histoire de Psyché dans *L'Âne d'or*³ d'Apulée, parce qu'il est considéré comme l'ancêtre de la fiction narrative. Selon elle, il s'agit de faire un détour par le passé pour voir, grâce à *L'Âne d'or*, ce que nous ne voyons plus dans les *Mille et Une Nuits*. En rapprochant les *Nuits* d'autres traditions narratives anciennes, C. Boidin s'attache à en mettre en relief la spécificité. La référence à Antoine Galland peut

sembler moins évidente que dans les autres articles, dans la mesure où ce n'est pas sa traduction française des *Mille et Une Nuits*, mais *The Thousand and One Nights (Alf-Layla wa-Layla), from the Earliest Known Sources*⁴, texte arabe édité avec introduction et notes de Muhsin Mahdi, qui est convoqué. Antoine Galland joue néanmoins un rôle important d'un point de vue théorique dans l'élaboration de l'article, car il a laissé entendre dans sa présentation, ainsi que dans sa traduction des *Nuits*, que les deux textes sont de même nature et qu'ils prennent place dans la généalogie du roman et de la fiction moderne. Ces derniers relèvent de sommes narratives qui rassemblent dans un récit cadre des histoires à sensation rapportées par une énonciation féminine. Par cet article, C. Boidin répond également à Charles Perrault, en interrogeant l'association traditionnelle que la littérature européenne exploite entre le conte et les femmes, et en particulier la figure de la mère ou de la nourrice. Perrault, faisant des « histoires de bonnes femmes » un motif universel prend comme exemple l'histoire de Psyché. Il dévalue ce type de contes et prétend les renouveler. C. Boidin adopte une perspective critique, en s'attaquant à cette représentation des contes forgée par les écrivains du xvii^e siècle. Par là, elle inscrit bien son article dans deux des axes du recueil : la réflexion sur le mode d'énonciation ou de narration, ainsi que l'attention portée à la question du féminin. Pour ce faire, C. Boidin procède à l'étude successive de chacune des représentations de l'énonciation, afin de souligner leur correspondance à des codes culturels précis. Elle montre ainsi qu'avec Shéhérazade, la métaphore du conte de nourrice connaît un renouveau sensuel. Le personnage des *Mille et Une Nuits* n'est pas uniquement une figure de femme conteuse, mais la variante réussie des figures d'énonciation que l'on retrouve dans les traditions narratives fabuleuses de la culture arabo-musulmane. Tandis que la vieille de *L'Âne d'or* autorise un jeu sophistiqué sur le récit philosophique, Shéhérazade légitime a priori tout récit inséré, créant une collection de récits sans se soucier de morale ou d'exemplarité. En insistant sur tout ce qui sépare Shéhérazade de la vieille nourrice de *L'Âne d'or*, C. Boidin va donc à l'encontre des idées de Perrault et de Galland.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles

Les trois articles suivants sont consacrés à l'étude de la réception et de la réécriture de la version française des *Mille et Une Nuits* aux xviii^e et xix^e siècles dans une Europe qui inclut la Russie.

Dans son article, « Le Barbier de Saragosse : *Les Mille et Une Nuits* et *Le Manuscrit trouvé à Saragosse* », Olivier Besuchet procède lui aussi à une étude de cas, en étudiant la relation intertextuelle qui existe entre le noyau le plus ancien des Nuits

CLXI à CLXVI, ou « histoire que raconta le tailleur » traduit par Antoine Galland, et le *Manuscrit trouvé à Saragosse*⁵ du grand seigneur polonais, Jean Potocki, œuvre écrite en français (version de 1810). O. Besuchet compare en particulier deux séquences narratives dans lesquelles on retrouve, d'une part, le même motif du récit qui entrave et, d'autre part, l'importation au sein du roman de Potocki du personnage du barbier, appelé ici Busqueros, personnage importun dont la logorrhée et les actions portent malheur à celui qui prétend aider. S'intéressant plus précisément au rapport entre le barbier et Shéhérazade, O. Besuchet en fait le pendant parodique de cette dernière sur le mode du discours érudit et éducatif plutôt que narratif. Le barbier pousse en effet la méthode de Shéhérazade jusqu'à l'absurde, ce qui met en évidence la nécessité de l'interruption pour que la potentialité distractive ou obstructive du récit soit réalisée. À travers cette étude de cas, O. Besuchet étudie le devenir européen des *Mille et Une Nuits*. Le contact réel de Jean Potocki avec le monde oriental lui permet d'avoir conscience de toute la complexité de l'Orient. Le *Manuscrit trouvé à Saragosse* reprend des éléments structurels de « la séquence du barbier » et les transpose dans un cadre européen, celui de l'Espagne, qui change la portée du récit ; l'espace arabo-musulman de la fin du Moyen-Âge, cadre de la séquence des *Nuits*, se distinguant fortement de l'Espagne du xviii^e siècle. De manière remarquable, Busqueros appartient alors à la fois à une tradition européenne et à une tradition orientale. Cet article met en relief le statut hybride des *Mille et Une Nuits* au début du xix^e siècle, qui appartient aussi bien aux contes orientaux qu'à la littérature française. En choisissant l'Espagne pour cadre de son *Manuscrit*, Jean Potocki témoigne plus que jamais d'un goût pour l'hybridation qui explique son intérêt pour les *Nuits*.

L'article de Victoire Feuillebois, « Le prestige de l'éducation contre le plaisir des contes ? Réception et réécriture des *Mille et Une Nuits* au xviii^e siècle en Russie », propose un aperçu général de l'histoire de la réception et de la réécriture de la traduction française des *Mille et Une Nuits* par Antoine Galland en Russie, ainsi que son devenir russe aux xix^e et xx^e siècles. La version de Galland a fait l'objet d'une réception paradoxale en Russie, car, du point de vue de la production — traduction, continuation, imitation —, elle est l'objet d'un succès considérable dès sa parution en 1704, tandis qu'elle est mise à l'écart progressivement du canon littéraire, en étant jugée trop frivole et légère pour prendre place dans la littérature nationale. L'article va alors à l'encontre de la relecture la plus courante en Russie de la réception russe des *Mille et Une Nuits*. D'une part, celle-ci minore le rôle joué par cette dernière œuvre dans la littérature russe : pour les critiques russes, les *Nuits* auraient fait l'objet d'une réception ponctuelle sans atteindre le statut de modèle littéraire global. D'autre part, les critiques russes qui pensent que la grande littérature est didactique dénoncent la nocivité de contes exotiques divertissants.

V. Feuillebois défend une autre lecture de la réception des *Nuits* en Russie, en montrant qu'au lieu d'une ligne de fracture passant par les *Mille et Une Nuits* au XIX^e siècle, ce texte a constitué un point de contact permettant la rencontre entre la littérature haute et la littérature basse et l'équilibre entre des postures littéraires apparemment contradictoires. Les *Mille et Une Nuits*, qui combinent en effet un matériau didactique avec l'organisation d'un récit privilégiant l'euphorie de la fiction sur le contenu moral, ont consolidé en récit l'idée de fiction et défendu le plaisir des contes. Selon V. Feuillebois, au XVIII^e siècle, en Russie, les *Nuits* ont été perçues comme un exemple d'équilibre entre les nécessités de l'éducation et les plaisirs du conte.

Enfin, Évanghélia Stead mène une étude de cas dans « Jules Verne et la Mille et deuxième nuit », en s'intéressant au livret d'opéra de Jules Verne⁶. Pour ce faire, elle utilise la notion de « mille et deuxième nuit » qu'elle déploie par ailleurs dans *Les Contes de la mille et deuxième nuit*⁷ pour qualifier les textes de Théophile Gautier, Edgar Allan Poe, Nicolas Davidescu, Richard Lesclide et André Grill. Cette dernière notion désigne la tradition occidentale du prolongement des *Mille et Une Nuits* qui consiste à imaginer ce qui se passe lors de la mille et deuxième nuit. C'est là un filon littéraire postérieur d'un siècle à la traduction française d'Antoine Galland qui relève non plus de l'imitation des contes arabes mais d'un retour plus sophistiqué aux *Nuits* : plus qu'une continuation, il y a là une confrontation au modèle. É. Stead rappelle qu'Alfred de Vigny⁸ est le premier à donner ce titre à un compte-rendu qui mêle fiction et essai, un titre que Théophile Gautier⁹ adoptera dix ans plus tard pour une nouvelle. Selon elle, la tradition arabe de la mille et deuxième nuit est encore plus récente, d'un bon siècle postérieur à la tradition occidentale et commune aux littératures francophones et arabophones. Dans sa lecture du livret de Jules Verne, É. Stead met en perspective le rapport problématique que ce dernier entretient avec la tradition de la mille et deuxième nuit. En effet, l'emprunt le plus apparent est celui du titre, puisque le texte de Jules Verne s'inscrit réellement dans la dernière journée des *Nuits* et seulement métaphoriquement dans la mille et deuxième nuit. En n'adhérant pas à l'article de Jean-Pierre Picot¹⁰ qui défend l'influence du « Mille et deuxième conte de Shéhérazade » d'Edgar Allan Poe sur Verne, É. Stead donne une portée critique à son propos. Elle souligne en revanche l'influence de la « Mille et deuxième nuit » de Théophile Gautier sur Jules Verne, pour mieux montrer l'évolution du personnage de Shéhérazade, et notamment la transformation de son rapport à l'esthétique, entre Gautier et Verne. Chez ce dernier, on assiste à la naissance d'un personnage à part entière qui sort du mythe et de l'univers du conte pour devenir un auteur moderne maniant fiction et réalité. À travers Shéhérazade se joue le portrait complexe du créateur dans la modernité.

Aux xx^e et xxi^e siècles : le mythe de Shéhérazade en Europe et dans le Monde Arabe

Les deux derniers articles sont centrés plus spécifiquement sur le mythe de Shéhérazade abordé sous l'angle du féminisme. Le corpus considéré est élargi au Monde Arabe.

Dans son article « Pour un autre mythe littéraire de Shéhérazade : lectures et propositions à partir de l'article "Shéhérazade" du Dictionnaire des mythes féminins », Cyrille François propose un état des lieux critique des recherches des xx^e et xxi^e siècles portant sur le mythe littéraire de Shéhérazade, avant de relever elle-même quelques tendances des réécritures euphoniques des *Mille et Une Nuits*. Elle justifie sa perspective en montrant l'importance de la figure de Shéhérazade depuis la traduction française d'Antoine Galland, la postérité de l'œuvre étant largement tributaire de celle de la conteuse. Le panorama critique a pour point de départ l'article « Schérazade » de Marie-France Rouart dans le *Dictionnaire des mythes féminins*¹¹ (2002), puis il traverse successivement *Chéhérazade, personnage littéraire*¹² de Hima Aboul-Hussein et Charles Pellat ainsi que *Les Amoureux de Schéhérazade*¹³ de Dominique Jullien. À partir de ces lectures, C. François montre que les études critiques faisant de Shéhérazade un personnage emblématique de la conteuse orientale, de la femme arabe en lutte pour son émancipation ou de toute narratrice charmante, ont un parti pris féministe trop fort. En outre, elle soulève les problèmes posés par la notion même de mythe de Shéhérazade. Selon elle, on oublie trop souvent qu'un mythe repose sur plusieurs versions qui dialoguent non seulement avec les textes sources mais aussi avec d'autres versions des continuateurs. Il est alors difficile d'abstraire Shéhérazade de ces interprétations. Elle affronte également les questions épistémologiques liées à la délimitation du corpus : est-il pertinent de distinguer entre les réécritures des *Mille et Une Nuits* et celles de Shéhérazade par exemple ? C. François propose ses propres perspectives en cinq points qui vont à l'encontre des lectures féministes et politiques qui tendent à abstraire Shéhérazade du récit cadre des *Mille et Une Nuits*. Au contraire, les réécritures contemporaines du mythe modernisent et actualisent le récit cadre, faisant de la sultane une figure moderne de la conteuse. Cette transformation de la sultane va de pair avec une interrogation sur le pouvoir du récit, associant divertissement et enseignement : ce dernier peut transformer le tyran-auditeur en un homme capable d'accepter l'altérité.

Le dernier article, écrit par C. Chaulet Achour, a valeur de conclusion. Il vise à croiser les critères du genre avec des modalités de réécriture pour poursuivre une classification des modes de prolongement des *Nuits* : l'intérêt de l'auteur pour les *Mille et Une Nuits* tourne en effet autour de la question du féminin. C. Chaulet Achour propose sa propre interprétation de l'ouverture du recueil des *Nuits* en mettant en question l'affirmation du féminisme de Shéhérazade si souvent proclamé et en invitant à distinguer matière féminine de l'ouverture des *Nuits* et féminisme. L'objectif est de confirmer ou d'infirmer l'idée d'un engouement pour Shéhérazade plus masculin que féminin à travers la constitution et la présentation d'un corpus de réécritures des *Mille et Une Nuits* qui regroupe quatorze écrivaines contemporaines de langue française et arabe. C. Chaulet Achour conclut sur la première modernité introduite par Antoine Galland dans sa traduction des *Nuits*. Aujourd'hui la modernité est du côté des écrivaines arabes qui adoptent une attitude narrative postcoloniale plus qu'un renouveau exotique, et non pas du côté des écrivaines européennes qui ont une écriture plutôt conventionnelle et ludico-exotique.

Au terme du parcours de l'ouvrage, si on est séduit par chacune des contributions singulières, se pose toujours la question de l'apport collectif de cet ouvrage fort hétérogène dans le champ de la recherche. Paradoxalement, celui-ci semble se situer bien plus du côté de la critique des recherches existantes, ce qui apparaît notamment dans l'établissement des différents états des lieux critiques, que dans la situation de l'ouvrage dans une lignée, comme cela est revendiqué en introduction par C. Chaulet Achour. On peut regretter alors l'absence de conclusion construisant une synthèse sur les différents axes choisis et mettant davantage en perspective les contributions les unes par rapport aux autres. Cela constituerait un prolongement opportun de l'ouvrage.

En dépit de l'absence d'articulation explicite des trois axes, on pourrait tenter d'imaginer leur point de rencontre dans l'exploration commune de la constitution d'une tradition européenne et moderne des *Nuits* rendue possible par la médiation de relectures en langue française, et notamment par celle d'Antoine Galland. Celle-ci passe par une approche des *Nuits* qui ne cherche pas à penser la figure de Shéhérazade indépendamment de la structure narrative dans laquelle elle s'insère. Les métamorphoses de la narration amorcées avec Antoine Galland vont de pair avec l'avènement d'une figure moderne de conteuse qui ne constitue pas pour autant une figure féministe, dans la mesure où le récit est susceptible d'avoir un effet sur l'auditeur masculin et de le transformer en interlocuteur réel.

PLAN

- [Dans l'Antiquité](#)
- [Aux XVIIIe et XIXe siècles](#)
- [Aux xxe et xxie siècles : le mythe de Shéhérazade en Europe et dans le Monde Arabe](#)

AUTEUR

Marie Daney de Marcillac

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : marie.demarcillac@gmail.com